Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/09/2025 - 29413 - 2000 B 01567 - 572 107 118 - NETTEC

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL LE 24 SEP. 2025 SOUS LE N° 29413

Certifié Conforme

Désignation de l'entreprise : SAS NETTEC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2 RUE JEAN LEMOINE 94000 CRETEIL — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 7 2 1 0 7 1 1 8 0 0 0 8 3 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	29 777	AG 29 777		
	Fonds commercial (1)	AH	1 273 627	AI	1 273 627	1 273 627
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 506 653	AK	2 506 653	2 506 653
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	690 782	AQ 690 782		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	347 264	AS 243 939	103 325	111 131
	Autres immobilisations corporelles	AT	664 588	AU 415 255	249 333	290 407
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	537 204	CV 150 000	387 204	387 204
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	45 266	BI	45 266	45 266
	TOTAL (II)	BJ	6 095 163	BK 1 529 754	4 565 409	4 614 291
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	21 758	BM	21 758	32 754
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 580 795	BY 212 930	3 367 865	3 028 101
	Autres créances (3)	BZ	281 971	CA	281 971	846 847
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	438 799	CG	438 799	105 571
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 834	CI	14 834	77 565
	TOTAL (III)	CJ	4 338 160	CK 212 930	4 125 230	4 090 839
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 433 324	1A 1 742 684	8 690 640	8 705 131

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NETTEC — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 600 000)	DA	1 600 000	1 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	8 199	8 199
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	160 000	155 636
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	768 157	768 157
	Report à nouveau	DH	1 619 775	1 619 111
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	199 977	373 027
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 356 109	4 524 132
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	395 894	451 654
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	395 894	451 654
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 920	5 942
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	60 994	49 315
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	469 961	653 004
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 856 821	2 945 912
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	540 938	75 169
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 938 636	3 729 344
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 690 640	8 705 131

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 877 641	3 680 029
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NETTEC — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	11 822 190	FH		FI	11 822 190	11 399 395
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 822 190	FK		FL	11 822 190	11 399 395
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		29 833
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	46 707	66 955
	Autres produits (1) (11)					FQ	47 652	13 516
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 916 551	11 509 701
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	413 039	429 104
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	10 995	(5 119)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 811 079	1 712 666
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	353 556	374 258
	Salaires et traitements*					FY	7 335 584	7 149 289
	Charges sociales (10)					FZ	1 416 022	1 350 964
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	165 380	135 557
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	212 930	6 810
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	171	1 818
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 718 760	11 155 350
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	197 790	354 351
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 978	5 137
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	37 932	19 434
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	43 911	24 571
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	31 499	7 417
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	31 499	7 417
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	12 411	17 153
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	210 202	371 504

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS NETTEC — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	62 291	40 666
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	98 333	197 844
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	160 624	238 510
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 065	280
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	58 368	15 327
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	42 573	79 511
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	116 006	95 118
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	44 617	143 392
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		38 685
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	54 843	103 185
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 121 087	11 772 783
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 921 110	11 399 756
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	199 977	373 027
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	5 615	5 615
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	obligatoires			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3) HS			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC et prix de cession des élèments d'actif sortis	58 368	62 291
Dotation et reprise de provision except p. risques et charges	42 573	98 333
Amendes	65	
Mécénat - donnations	15 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS NETTEC — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	3 810 057	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	690 782	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	339 640	KT	KU 51 293
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	93 696	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	446 510	KZ	LA 122 150
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	85 476	LC	LD 1 424
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
	TOTAL III		LN	1 656 105	LO	LP 174 868
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	537 204	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	45 266	1U	1V
	TOTAL IV		LQ	582 470	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	6 048 633	ØH	ØJ 174 868

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	3 810 057	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	690 782	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	43 669	MK	347 264	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	93 696	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	83 937	MQ	484 724	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	732	MT	86 168	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	128 338	NH	1 702 635	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	537 204	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	45 266	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	582 470	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	128 338	ØL	6 095 163	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NETTEC — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	29 777	PF		PG		PH	29 777
TOTAL I		RK	29 777	RM		RN		RO	29 777
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	690 782	PW		PX		PY	690 782
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	228 508	QA	57 635	QB	42 204	QC	243 939
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	65 912	QE	5 804	QF		QG	71 716
	Matériel de transport	QH	199 263	QI	94 551	QJ	27 194	QK	266 620
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	70 099	QM	7 388	QN	569	QO	76 918
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 254 565	QV	165 380	QW	69 969	QX	1 349 977
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 284 342	ØP	165 380	ØQ	69 969	ØR	1 379 754

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**				NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NETTEC — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	451 654	4B	42 573	4C	98 333	4D	395 894	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	451 654	TV	42 573	TW	98 333	TX	395 894	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	– corporelles	6E		6F		6G		6H		
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	– titres de participation	9U	150 000	9V		9W		9X	150 000	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	26 840	6U	212 930	6V	26 840	6W	212 930	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	176 840	TY	212 930	TZ	26 840	UA	362 930	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	628 494	UB	255 503	UC	125 173	UD	758 824	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	212 930	UF	26 840			
	– financières			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ	42 573	UK	98 333			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NETTEC — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	45 266	UV		UW	45 266
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	4 344				4 344
	Autres créances clients	UX	3 576 450		3 576 450		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 084		3 084		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	48 341		48 341		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	56 757		56 757		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	169 422		169 422		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 366		4 366		
	Charges constatées d'avance	VS	14 834		14 834		
	TOTAUX	VT	3 922 868	VU	3 873 257	VV	49 611
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	9 920	9 920		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	469 961	469 961		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 511 406	1 511 406		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	532 707	532 707		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	769 394	769 394		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	43 313	43 313		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	514 947	514 947		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	25 990	25 990		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 877 641	VZ 3 877 641		

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ

Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2025

Désignation de l'entreprise : SAS NETTEC — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31122024

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	199 977
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	13 477	XE	19 136
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	5 659		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	15 065
	Amendes et pénalités	WJ	15 065	Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	54 843
Quote–part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	5 033
				Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	294 055

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS		
	Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)						WU	38 685	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH		
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%						WP		
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures						WW		
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus–values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD		
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		L5		XF
	Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		PA		
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD							
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
						TOTAL II	XH	38 685	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI	255 370	
	déficit **(II moins I)**			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	255 370	XO

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A
1 / 1

Désignation

SAS NETTEC
572107118 IS2

31/12/2024

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
TAXE SUR LES BUREAUX	5 033

Cegid Group

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NETTEC — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	6 723 447

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
PARTICIPATION DES SALARIES	9K		9L	38 685
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	38 685
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NETTEC — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 619 111		Affectations aux réserves — Réserve légale	ZB	4 364	
				Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	373 027		Dividendes	ZE	368 000	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	1 619 775	
TOTAL I	ØF	1 992 139		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	1 992 139	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N – 1 :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7)	YQ		
	— Engagements de crédit–bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous–traitance	YT	562 423	513 450
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	251 402	234 706
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	19 013	33 887
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	978 240	930 622
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	1 811 079	1 712 666
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	41 499	49 413
	—Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)	9Z	312 056	324 845
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	353 556	374 258
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY	2 367 937	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	495 581	
DIVERS	— Montant brut des salaires *	ØB	6 873 696	
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP		— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A** **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NETTEC — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	ASPIRATEUR EAU+POUSSIERE 12102000	320		320		
	2	ASPIRATUER EAU+POUSSIERE 12102000	320		320		
	3	AUTOLAVEUSE A CABLE/NUMATIC 17072003	2 119		2 119		
	4	NETTOYEUR MOQUETTE INJECTIO 24092007	1 720		1 720		
	5	NETTOYEUR HP EAU FROIDE N° 30122010	696		696		
	6	NUMATIC ECOLAVEUSE 28032014	2 067		2 067		
	7	ECHELLE LEJARRE INSIDOR COL 04122014	1 414		1 414		
	8	POINT P 1 SCIE ELCTRIQUE 30062015	870		870		
	9	POINT P 1 PERCEUSE PERFORAT 31102015	539		539		
	10	TRENOIS POSTE A SOUDER 30112016	849		849		
	11	ELLIPPSE 1 AUTOLAVEUSE QUAR 29122016	8 490		8 490		
	12	PLATEFORME HILTI CLOUEUR A 06072017	529		529		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11		2 000		2 000				
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			1 895				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩			**(A)**	**(B) (ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A
1 / 1

Désignation
SAS NETTEC
572107118 IS2

31/12/2024

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
LABOR HAKO AUTOLAVEUSE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25062019	19 990		19 990					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
OSCI SPRAYER DE DESINFE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22062020	685		685					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BRICOSELECT TX/VISSEUSE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	17062022	764		605	(158)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		158							
BARBOT VALISE SOUDEUR S	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30042023	720		361	(358)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		358							
LA PLATEFORME KIT DE 8	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22082023	1 574		627	(947)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		947							
GD-180-JL KEOS RENAULT	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	20122021	28 789		18 151					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		10 638	10 638						
GP-099-SE AMBRE AUTO.RE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	29062023	15 825		2 740	2 416				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		13 084	15 501						
FC-765-WG STEM PROPRETE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30062023	5 500		1 885	(3 114)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		3 614	500						
GS-893-TL PEUGEOT 3008	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03012024	33 822		2 390	2 220				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		31 432	33 652						
PLURITEK IPHONE 13 128G	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03032022	732		569	(162)				
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		162							
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

(13) **SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NETTEC — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP **N° 2059-C** **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NETTEC — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③–④–⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

Cegid Group

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS NETTEC — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : SAS NETTEC — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012024 et clos le : 31122024 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	279.96
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	6.76
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	11 822 190
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	3 922
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	11 826 113

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	47 652
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	4 237
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	51 889

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	1 065 773
Variation négative des stocks	OQ	10 995
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	901 327
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	30 054
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	171
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	2 008 322

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	9 869 680

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	9 869 680

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ / / GZ / / /
Date de cessation		HR / /

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F** **2025**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122024 N° SIRET 5 7 2 1 0 7 1 1 8 0 0 0 8 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS NETTEC

ADRESSE (voie) 2 RUE JEAN LEMOINE

CODE POSTAL 94000 VILLE CRETEIL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	6 400
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	6 400

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination STEM

N° SIREN (si société établie en France) 692042328 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 6 400

Adresse : N° 0004 Voie RUE DE LA VIORME

Code Postal 91370 Commune VERRIERES LE BUISSON Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G** 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122024 **N° SIRET** 57210711800083

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS NETTEC

ADRESSE (voie) 2 RUE JEAN LEMOINE

CODE POSTAL 94000 VILLE CRETEIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SARL Dénomination JEM

N° SIREN (si société établie en France) 322237249 % de détention 100.00

Adresse : N° 2 Voie RUE JEAN LEMOINE

Code Postal 94000 Commune CRETEIL Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise	**SAS NETTEC** **2 RUE JEAN LEMOINE** **94000 CRETEIL** **572107118 IS2**	**31/12/2024**

Produits à recevoir	Montant
Produits à recevoir	1 619
Clients factures a etablir	37 613
Frs, avoirs à recevoir RRRO	2 006

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise **SAS NETTEC**
2 RUE JEAN LEMOINE

94000 CRETEIL
572107118 IS2

31/12/2024

Charges à payer	Montant
RRR & autres avoirs a etablir	5 450
Dettes provisionnees pour conges	469 333
Dettes prov pour participation des	484 993
Personnel autres charges a payer	29 005
Charges sociales s/conges à payer	110 354
Formation professionnelle continue	45 366
Effort construction	30 942
Taxe d'apprentissage	6 186
Taxe non emploi des handicapes	32 378
Charges à payer CSA majoration	27 494
Intérêts courus à payer	35
Founisseurs, factures non parvenues	41 635

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise **SAS NETTEC**
2 RUE JEAN LEMOINE

94000 CRETEIL
572107118 IS2

31/12/2024

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	01012024	31122024	14 834		

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS NETTEC	
SIRET 5 7 2 1 0 7 1 1 8 0 0 0 8 3	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
2 RUE JEAN LEMOINE 94000 CRETEIL	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Nettoyage courant des bâtiments

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal: 255 371

Bénéfice imposable à 15 %

Déficit

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 **Plus–values**

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long teme imposables à 0%

PV exonérées art. 238 *quindecies*

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 *quindecies* A

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies*

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 *quaterdecies*

Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*

Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies*

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

– du prestataire :

.....

– du comptable :

..... *Tél ;*

– du conseil :

..... *Tél ;*

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél ;*

– N° d'agrément :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

SAS NETTEC

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2025

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a	368 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**	368 000

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		
	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SAS NETTEC
572107118 IS2

31/12/2024

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	9 000

Réduction d'impôt en faveur du mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	9 000
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre–Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	
15 000	29032024	180090011006	MUSEE DE L'ARMEE 129 RUE DE GRENELLE 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT F		FRA	

Cegid Group

BILAN - ACTIF

2025

Désignation de l'entreprise :
57210711800083
SAS NETTEC
2 RUE JEAN LEMOINE
94000 FRA

Date de clôture : 31122024

ACTIF			Exercice N			Exercice N-1
			Brut	Amortissements, dépréciaitions (à déduire)	Net	Net
		Capital souscrit non appelé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	29 777	29 777		
		Fonds commercial	1 273 627		1 273 627	1 273 627
		Autres immobilisations incorporelles	2 506 653		2 506 653	2 506 653
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions	690 782	690 782		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	347 264	243 939	103 325	111 131
		Autres immobilisations corporelles	664 588	415 255	249 333	290 407
		Immobilisations en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	537 204	150 000	387 204	387 204
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	45 266		45 266	45 266
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	6 095 163	1 529 754	4 565 409	4 614 291
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS	Matières premières et autres approvisionnements	21 758		21 758	32 754
		En cours de production				
		Produits finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES (2)	Clients et comptes rattachés	3 580 795	212 930	3 367 865	3 028 101
		Autres créances	281 971		281 971	846 847
		Charges constatées d'avance	14 834		14 834	77 565
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	VALEURS MIBILIERES DE PLACEMENT	Actions propres				
		Autres titres				
		Instruments financiers à terme et jetons de détenus				
		Disponibilités	438 799		438 799	105 571
		TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	4 338 160	212 930	4 125 230	4 090 839
		Frais d'émission des emprunts (V)				
		Primes de remboursement des empruntss (VI)				
		Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VII)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	10 433 324	1 742 684	8 690 640	8 705 131
Renvois : (2) Dont à moins d'un an :						

Cegid Group

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise
57210711800083
SAS NETTEC
2 RUE JEAN LEMOINE
94000 FRA

Date de clôture : 31122024

	PASSIF	Exercice N	Exercice N–1
	Capital social ou individuel (Dont versé :)	1 600 000	1 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 199	8 199
	Ecarts de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
RESERVES	Réserve légale	160 000	155 636
RESERVES	Réserves statutaires ou contractuelles		
RESERVES	Réserves réglementées		
RESERVES	Autres réserves	768 157	768 157
RESERVES	Report à nouveau	1 619 775	1 619 111
RESERVES	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	199 977	373 027
RESERVES	Subventions d'investissement		
RESERVES	Provisions réglementées		
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	4 356 109	4 524 132
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
Autres fonds propres	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	395 894	451 654
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges		
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	395 894	451 654
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
DETTES	Autres emprunts obligataires		
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 920	5 942
DETTES	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
DETTES	Instruments financiers à terme		
DETTES	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	469 961	653 004
DETTES	Dettes fiscales et sociales	2 856 821	2 945 912
DETTES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
DETTES	Autres dettes	540 938	75 169
DETTES	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL DETTES (1) (III)	3 877 641	3 680 029
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation – passif **(IV)**		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à V)	8 629 645	8 655 815
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Cegid Group

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise :
57210711800083
SAS NETTEC
2 RUE JEAN LEMOINE
94000 FRA

Date de clôture : 31122024

		Exercice N	Exercice N–1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue	11 822 190	11 399 395
	Montant net du chiffre d'affaires	11 822 190	11 399 395
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions		29 833
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	26 840	1 897
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	47 652	13 516
	Total des produits d'exploitation (I)	11 896 683	11 444 643
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	413 039	429 104
	Variation de stock	10 995	(5 119)
	Autres achats et charges externes (y compris redevances crédit–bail mobilier/immobilier)	1 811 079	1 712 666
	Impôts, taxes et versements assimilés	353 556	374 258
	Salaires	7 335 584	7 149 289
	Cotisations sociales	1 416 022	1 350 964
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS — Sur immobilisations – dotations aux amortissements	165 380	135 557
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations		
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	212 930	6 810
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS — Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	171	1 818
	Total des charges d'exploitation (II)	11 718 760	11 155 350
	RESULTAT D'EXPLOItATION (I - II)	177 923	289 293

Cegid Group

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise :
57210711800083
SAS NETTEC
2 RUE JEAN LEMOINE
94000 FRA

Date de clôture : 31122024

		Exercice N	Exercice N–1
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (2)	5 978	5 137
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés	20 467	97
	Reprises sur dépréciaitions et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (V)	26 446	5 234
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciaitions et provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	31 499	7 417
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	31 499	7 417
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(5 053)	(2 183)
	RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	172 869	287 109
	Produits exceptionels (VII)	160 624	238 510
	Charges exceptionnelles (VIII)	116 006	95 118
	2 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	44 617	143 392
	Participation des salariés aux résultats (IX)		38 685
	Impôts sur les bénéfices (X)	54 843	118 266
	Total des produits (I + III + V + VII)	12 083 754	11 688 388
	Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	11 921 110	11 414 837
	BENEFICE OU PERTE	162 644	273 551
	(2) Dont produits concernant les entités liées		
	(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Cegid Group

AUDITIME
COMMISSARIAT AUX COMPTES

NETTEC
SAS au capital de 1 600 000 €
2 rue Jean Lemoine
94000 CRETEIL

Certifié Conforme

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

Société inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris – Ile de France
31, rue de la Mare à Tissier – 91280 SAINT PIERRE DU PERRAY – Tel : 01.69.87.72.62 – Fax : 01.69.89.98.86
e-mail : info@audicer-conseil.com – site web : www.auditime.com
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 524 570 231 00026 – APE 6920Z – RCS Evry B 524 570 231
Société du Groupe Audicer Conseil

AUDITIME
COMMISSARIAT AUX COMPTES

NETTEC
SAS au capital de 1 600 000 €
2 rue Jean Lemoine
94000 CRETEIL

A l'associé unique,

Opinion sans réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NETTEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société NETTEC à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit :
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les notes sur les participations et le fonds de commerce de l'entreprise de l'annexe exposent les principes dévaluation de ces actifs à la clôture, nous sommes assurés de la pertinence des critères

retenus et de l'absence d'indice remettant en cause ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société NETTEC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

AUDITIME
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Saint Pierre du Perray
Le 20-06-2025

Cyrille HERVE
Certified by yousign

Pour AUDITIME SAS
Commissaire aux comptes

Cyrille HERVE

Bilan - Actif

NETTEC Stem GROUPE

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	29 777	29 777		
Fonds commercial	1 273 627		1 273 627	1 273 627
Autres immobilisations incorporelles	2 506 653		2 506 653	2 506 653
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	690 782	690 782		
Installations techniques, matériel, outillage	347 264	243 939	103 325	111 131
Autres immobilisations corporelles	664 588	415 255	249 333	290 407
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	537 204	150 000	387 204	387 204
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45 266		45 266	45 266
ACTIF IMMOBILISE	**6 095 163**	**1 529 754**	**4 565 409**	**4 614 291**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	21 758		21 758	32 754
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 580 795	212 930	3 367 865	3 028 101
Autres créances	281 971		281 971	846 847
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	438 799		438 799	105 571
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	14 834		14 834	77 565
ACTIF CIRCULANT	**4 338 160**	**212 930**	**4 125 230**	**4 090 839**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**10 433 324**	**1 742 684**	**8 690 640**	**8 705 131**

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 600 000)	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			8 199	8 199
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			160 000	155 636
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	768 157	768 157
Report à nouveau			1 619 775	1 619 111
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			199 977	373 027
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**4 356 109**	**4 524 132**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			395 894	451 654
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**395 894**	**451 654**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			9 920	5 942
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			60 994	49 315
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			469 961	653 004
Dettes fiscales et sociales			2 856 821	2 945 912
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			540 938	75 169
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**3 938 636**	**3 729 344**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**8 690 640**	**8 705 131**

Compte de résultat

NETTEC Stem GROUPE

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	11 822 190		11 822 190	11 399 395
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**11 822 190**		**11 822 190**	**11 399 395**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				29 833
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			46 707	66 955
Autres produits			47 652	13 516
PRODUITS D'EXPLOITATION			**11 916 551**	**11 509 701**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			413 039	429 104
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			10 995	-5 119
Autres achats et charges externes			1 811 079	1 712 666
Impôts, taxes et versements assimilés			353 556	374 258
Salaires et traitements			7 335 584	7 149 289
Charges sociales			1 416 022	1 350 964
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			165 380	135 557
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			212 930	6 810
Dotations aux provisions				
Autres charges			171	1 818
CHARGES D'EXPLOITATION			**11 718 760**	**11 155 350**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**197 790**	**354 351**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			5 978	5 137
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			37 932	19 434
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**43 911**	**24 571**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			31 499	7 417
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**31 499**	**7 417**
RESULTAT FINANCIER			**12 411**	**17 153**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**210 202**	**371 504**

Compte de résultat

NETTEC S+em GROUPE

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	62 291	40 666
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	98 333	197 844
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**160 624**	**238 510**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 065	280
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	58 368	15 327
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	42 573	79 511
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**116 006**	**95 118**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**44 617**	**143 392**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		38 685
Impôts sur les bénéfices	54 843	103 185
TOTAL DES PRODUITS	**12 121 087**	**11 772 783**
TOTAL DES CHARGES	**11 921 110**	**11 399 756**
BENEFICE OU PERTE	**199 977**	**373 027**

Annexes

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois.

Le compte de résultat présenté sous forme de liste fait apparaître un résultat de **199 978** euros pour un chiffre d'affaires de **11 822 191** euros.

Le total du bilan s'élève à **8 690 640** euros.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformèment aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon le référentiel comptable ANC n°2018-07

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont directement inscrits en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition où à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

La valeur d'inventaire des immobilisations incorporelles est déterminée à partir du chiffre d'affaires et de la rentabilité de la société. Si cette valeur devait être inférieure à la valeur comptable une dépréciation serait comptabilisée pour la différence.

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes de la durée d'utilisation de l'élément principal auquel il se rattache.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue suivant le mode linéaire.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	20 à 40 ans
Installations techniques,	5 à 15 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 5 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation économique diffère de la durée d'usage fiscale, un amortissement dérogatoire est constaté conformément à la réglementation comptable et fiscale.

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute des titres de participations figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition ainsi que par les frais afférents à l'acquisition conformément aux dispositions des articles 321-10 et 321-15 du règlement n°99-03 du CRC et à l'avis 2007-c du comité d'urgence.

En application des dispositions fiscales, ces frais sont amortis sur une durée de cinq ans par la constatation d'amortissements dérogatoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage qui tient compte de l'activité et des performances de l'entreprise.

FONDS COMMERCIAL

En application du Règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, le fonds commercial a une durée de vie non limitée.

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.
La valeur brute des fournitures et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 60 jours, sont comptabilisées pour le montant initial de la facture.
Une estimation des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée, une provision pour dépréciation est pratiquée pour la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

RETRAITE
Spécificités des entreprises de propreté

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une comptabilisation par voie de provisions dans les comptes et n'ont pas fait l'objet d'une information chiffrée en annexe.
Cette information présente un caractère jugé non significatif. Les caractéristiques du secteur d'activité et le rattachement des salariés aux marchés, sous l'égide de l'article 7 de la convention collective, engendrent une très faible probabilité de présence du salarié au sein de l'entreprise lors de son départ à la retraite.
Par ailleurs, présentement le nombre de salarié pouvant prétendre à l'indemnité de départ à la retraite est faible.

Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

NEANT

Evénements postérieurs à la cloture de l'exercice

Aucun événement, susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes de l'exercice clos n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'établissement des documents de synthèse.

Le contexte actuel de conflits
n'a pas d'impact significatif sur notre Groupe qui n'est pas exposé.

ECOVADIS

En 2024, le Groupe obtient la MEDAILLE D'ARGENT ECOVADIS avec un score global de 72 sur 100

Ce score est au-dessus du score moyen des entreprises du secteur d'activité de la propreté, et ce au global mais également sur chacune des 4 thématiques :

Environnement, Social et droits de l'Homme, Ethique & Achats Responsables.

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, notre Groupe STEM a engagé une démarche volontaire en matière de RSE.

En 2022, le Groupe a communiqué sur ses sites internet ses principaux engagements et actions qu'il met déjà en œuvre ou qu'il compte mettre en œuvre au cours des prochaines années.
STEM Groupe s'engage dans une démarche de développement durable en affirmant sa volonté d'agir en faveur de la préservation de l'environnement par une gestion économique fiable et des engagements sociaux et sociétaux durables.
Pionniers dans l'utilisation de produits éco-responsables, le Groupe STEM a toujours considéré que la préservation de l'environnement faisait partie de sa responsabilité.
Sa démarche pour la préservation de l'environnement et la prévention des pollutions est certifiée ISO 14001.

Les engagements et les objectifs du Groupe :

- **Une certification ISO 14001 pour limiter nos impacts**
- **Des produits et consommables labélisés « VERTueux »**
- **Des matériels recyclés et reconditionnés**
- **La réduction, le tri et le recyclage de nos déchets**
- **La limitation des émissions de CO2 des véhicules et des consommations de carburant**
- **Une offre de services verte**
- **Des éco-actions : formations aux éco-gestes, éco-conduite**
- **Un partenariat avec l'ONG « Planète urgence »**
- **Viser le neutralité carbone**
- **Préserver la biodiversité**
- **Accélérer la stratégie climat de l'entreprise et intensifier ses actions en participant à la session française du Pacte Mondial Réseau France**

Stem Groupe est résolument engagé dans le cadre de sa politique RSE à soutenir les actions liées à la lutte contre le changement climatique, et la préservation de l'environnement naturel et de la biodiversité .

Du fait de son engagement dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années ce plan d'action n'est pas susceptible d'impacter significativement la valeur comptable des actifs du Groupe Stem.

Immobilisations

NETTEC S+em GROUPE

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 810 058		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	690 782		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	339 641		51 293
Installations générales, agenc., aménag.	93 696		
Matériel de transport	446 510		122 151
Matériel de bureau, informatique, mobilier	85 476		1 424
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 656 106**		**174 868**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	537 204		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	45 266		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**582 471**		
TOTAL GENERAL	**6 048 634**		**174 868**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			3 810 058	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			690 782	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		43 669	347 265	
Installations générales, agencements divers			93 696	
Matériel de transport		83 937	484 724	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		732	86 168	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**128 338**	**1 702 636**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			537 204	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			45 266	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**582 471**	
TOTAL GENERAL		**128 338**	**6 095 164**	

Amortissements

NETTEC S+em GROUPE

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	29 777			29 777
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**29 777**			**29 777**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	690 782			690 782
Installations techniques, matériel et outillage industriels	228 509	57 635	42 205	243 939
Installations générales, agenc. et aménag. divers	65 912	5 805		71 717
Matériel de transport	199 263	94 552	27 195	266 620
Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 099	7 389	570	76 918
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 254 566**	**165 381**	**69 969**	**1 349 977**
TOTAL GENERAL	**1 284 343**	**165 381**	**69 969**	**1 379 754**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

NETTEC
2 RUE JEAN LEMOINE
94000 CRETEIL
Déclaration au 31/12/2024

Elèments du fonds commercial Nettec

NETTEC Stem GROUPE

Date	Eléments	Origine	Valeurs nettes	Durée amortissement
	Fonds commercial			
26/06/15	FONDS COMMERCIAL PLATINUM/ GNS	TUP PLATINUM	10 000	
28/10/16	01/04/1981 FONDS COM. CASTOR	TUP CASTOR	10 290	
28/10/16	29/11/2006 FOND COM FEE PRESTIGE	TUP CASTOR	91 782	
28/10/16	29/11/2006 FOND COM BEAUMONT	TUP CASTOR	76 682	
28/10/16	31/12/2012 FOND COM PREST ENTRETIEN	TUP CASTOR	15 275	
28/10/16	31/12/2005 FONDS LE NETTOYAGE PROFE	TUP CASTOR	726 460	
10/12/16	10/12/2016 FONDS COMMERCE MK10	TUP MK10	105 000	
10/12/16	10/12/2016 FONDS DE COMMERCE DSN	TUP DSN	238 138	
	TOTAL		1 273 627	
	Malis de fusion sur actifs incorporels			
28/10/16	26/11/2006 FOND EUREKA MALI TECHNIQ	TUP CASTOR	38 832	
28/10/16	26/11/2006 FOND BEAUMONT MALI TECHN	TUP CASTOR	35 955	
28/10/16	26/11/2006 FOND PRESTIGE MALI TECH	TUP CASTOR	647 368	
28/10/16	26/11/2006 FOND SAM SERVICES MALI T	TUP CASTOR	248 430	
28/10/16	31/12/2012 FOND PREST MALI TECHNIQU	TUP CASTOR	170 548	
28/10/16	31/12/2012 FOND BENS MALI TECHNIQUE	TUP CASTOR	197 476	
28/10/16	28/10/2016 MALI DE FUSION CASTOR	TUP CASTOR	1 168 044	
	TOTAL		2 506 653	
	TOTAL GENERAL		3 780 281	

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	6 400			250
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	4 524 132
Distributions sur résultats antérieurs	368 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	4 156 132

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		199 977
SOLDE		**199 977**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	4 356 109

Affectation du résultat

Exprimé en €

1 - Origine	Montant
Report à nouveau antérieur	1 619 112
Résultat de l'exercice	373 027
dont résultat courant après impôts :	
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL	**1 992 139**

2 - Affectations	Montant
Réserve légale	4 364
Réserve spéciale de plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	368 000
Autres répartitions :	
Report à nouveau	1 619 775
TOTAL	**1 992 139**

Provisions et dépréciations

NETTEC S+em GROUPE

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	451 654	42 573	98 333	395 894
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**451 654**	**42 573**	**98 333**	**395 894**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	150 000			150 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	26 840	212 931	26 840	212 931
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**176 840**	**212 931**	**26 840**	**362 931**
TOTAL GENERAL	**628 494**	**255 504**	**125 173**	**758 825**
Dotations et reprises d'exploitation		212 931	26 840	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		42 573	98 333	

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Créances et dettes

NETTEC S+em GROUPE

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	45 266		45 266
Clients douteux ou litigieux	4 345		4 345
Autres créances clients	3 576 451	3 576 451	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 085	3 085	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	48 341	48 341	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	56 758	56 758	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	169 422	169 422	
Débiteurs divers	4 366	4 366	
Charges constatées d'avance	14 835	14 835	
TOTAL GENERAL	**3 922 869**	**3 873 257**	**49 611**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	9 920	9 920		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	469 962	469 962		
Personnel et comptes rattachés	1 511 406	1 511 406		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	532 708	532 708		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	769 394	769 394		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	43 313	43 313		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	514 948	514 948		
Autres dettes	25 990	25 990		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**3 877 642**	**3 877 642**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

NETTEC S+em GROUPE

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
4081000C	Founisseurs, factures non parvenues	41 635,38	79 047,81	-37 412,43
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**41 635,38**	**79 047,81**	**-37 412,43**
AUTRES DETTES				
4198000C	RRR & autres avoirs a etablir	5 450,15	75 169,70	-69 719,55
TOTAL AUTRES DETTES		**5 450,15**	**75 169,70**	**-69 719,55**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Dettes provisionnees pour conges	469 333,26	464 964,94	4 368,32
42840000	Dettes prov pour participation des	484 993,08	624 532,60	-139 539,52
42860000	Personnel autres charges a payer	29 005,19	15 796,36	13 208,83
43820000	Charges sociales s/conges à payer	110 354,12	94 795,53	15 558,59
43863000	Formation professionnelle continue	45 366,39	43 367,78	1 998,61
43864000	Effort construction	30 942,90	29 582,69	1 360,21
43865000	Taxe d'apprentissage	6 186,33	5 913,12	273,21
43866000	Taxe non emploi des handicapes	32 378,90	18 126,56	14 252,34
44822000	Charges à payer CSA majoration	27 494,78	26 283,61	1 211,17
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**1 236 054,95**	**1 323 363,19**	**-87 308,24**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51860000	Intérêts courus à payer	35,70		35,70
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**35,70**		**35,70**
TOTAL CHARGES A PAYER		1 283 176,18	1 477 580,70	-194 404,52

NETTEC
2 RUE JEAN LEMOINE
94000 CRETEIL
Déclaration au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	14 834,50	77 565,35	-62 730,85
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		14 834,50	77 565,35	-62 730,85

NETTEC
2 RUE JEAN LEMOINE
94000 CRETEIL
Déclaration au 31/12/2024

Produits à recevoir

NETTEC S+em GROUPE

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
4098000D	Frs, avoirs à recevoir RRRO	2 006,07	2 808,00	-801,93
4181000D	Clients factures a etablir	37 613,12	130 661,86	-93 048,74
46870000	Produits à recevoir	1 619,60		1 619,60
TOTAL		**41 238,79**	**133 469,86**	**-92 231,07**
TOTAL		41 238,79	133 469,86	-92 231,07
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4181000D	Clients factures a etablir	37 613,12	130 661,86	-93 048,74
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**37 613,12**	**130 661,86**	**-93 048,74**
AUTRES CREANCES				
4098000D	Frs, avoirs à recevoir RRRO	2 006,07	2 808,00	-801,93
46870000	Produits à recevoir	1 619,60		1 619,60
TOTAL AUTRES CREANCES		**3 625,67**	**2 808,00**	**817,67**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		41 238,79	133 469,86	-92 231,07

Eléments sur les postes des entreprises liées

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	2 812	
Autres créances	169 422	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-196 268	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	-514 948	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations		
Autres produits financiers	23 444	
Charges financières	28 286	

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total N	Total N-1	%
Vente de marchandise					
Prestations de service	11 822 190		11 822 190	11 399 395	3,71 %
Pouvant révéler des éléments stratégiques de la société, cette information n'est pas détaillée.					
TOTAL	11 822 190		11 822 190	11 399 395	3,71 %

Transferts de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Remboursement d'organismes sociaux AGRR CPAM...	11 975	
Remboursement d'assurance suite à des sinistres	4 237	
Remboursement de formation: Opca AKTO Fongecif	3 655	
Transfert de charges diverses		
TOTAL	**19 868**	

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Dons, libéralités	15 000	
Indemnisations versées		
Pénalités, amendes fiscales	65	
Regularisation sociale ou fiscale		
Valeur nette comptable des élèments d'actif sortis	58 368	
Dot except provision pour risques et charges	42 573	
TOTAL	**116 006**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Indemnisations reçues		
Regularisation sociale ou fiscale		
Prix de cession des élèments d'actif	62 291	
Reprise de provision except p. risques et charges	98 333	
TOTAL	**160 624**	

Régime de groupe

La société est membre d'un groupe consolidé.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société:

Exprimé en €

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
STEM 4 rue de la Viorme 91370 VERRIERES LE BUISSON	SAS	3 788 829	100,00 %

Rémunération des dirigeants

L'information sur la rémunération globale allouée aux dirigeants de l'entreprise, en raison de leurs fonctions, n'est pas fournie, car elle conduirait à faire état des rémunérations individuelles.

Aucun prêt, aucune avance ou crédit n'a été consenti au cours de l'exercice aux organes de direction

Liste des filliales de NETTEC

FILLIALES et PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux Propres	Chiffre d'affaires	Résultat comptable	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette	Prêts avances cautions
JEM *2 rue Jean Lemoine 94000 CRETEIL*	8 000	174 097	454 324	14 338	100,00%	537 204	387 204	-

Certifié Conforme

NETTEC
Société Par Actions simplifiée au Capital Social de 1.600.000 €
2, rue Jean Lemoine – 94000 CRETEIL
R.C.S. CRETEIL 572 107 118

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2025

La soussignée, STEM SAS représentée par Monsieur Bertrand DARTIAILH, Président de la Société NETTEC a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Le chiffre d'affaires est de 11 822 190 € contre 11 399 395 € sur l'an passé.
Le résultat d'exploitation ressort à 197 790 € en 2024 contre 354 351 € en 2023.

Les résultats sont en ligne avec nos attentes. L'augmentation des salaires de la profession a été plus élevée que les augmentations de nos contrats commerciaux, du fait de formules de révisions défavorables et de négociations commerciales difficiles.
Ce delta a eu un impact sur nos marges et nous avons renforcé l'équipe commerciale pour développer notre chiffre d'affaires et améliorer nos marges.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 199 977 €.

La société NETTEC détient 100% de la Société JEM au capital de 50 000 € qui réalise en 2023 un chiffre d'affaires de 454 324 € et un résultat net de 14 338 €.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous prévoyons une activité en légère croissance en 2025 et une amélioration de nos marges.
Nous prévoyons de changer de locaux fin 2025

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Les comptes qui sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 199 977 € contre 373 027 € l'an dernier.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 11 822 190 €. Les charges d'exploitation se sont élevées à 11 718 760 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 197 790 € pour 354 351 € sur l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 12 411 €, ressort pour l'exercice à 210 202 €.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 199 977 € de la manière suivante :

- Distribution de dividende pour 198 400 €, soit 31 € par action par prélèvement sur le bénéfice de l'exercice
- Dotation au report à nouveau : 1 577 €

Après cette opération le report à nouveau s'établit à 1 621 352 €uros,

- La réserve légale s'élève à 160 000 €
- Autres réserves s'élèvent à 768 157 €

La mise en paiement des dividendes s'effectuera au 18 Juillet 2025

Conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, l'Associé prend acte que les dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

DESIGNATION	2021	2022	2023
Dividendes versés	384 000 €	400 000 €	368 000 €
Dividendes/action	60,00 € (*)	62,50 € (*)	57,50 € (*)
Avoir fiscal	Eligible à la réfaction de 40 %	Eligible à la réfaction de 40 %	Eligible à la réfaction de 40 %
Total/action	60,00 €	62,50 €	57,50 €
Montant total éligible à l'abattement	Néant	Néant	Néant

(*) : Dividende intégralement éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts (sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts pour les dividendes perçus à compter du 1er janvier 2008).

ECHEANCIER FOURNISSEURS ET CLIENTS

Echéancier fournisseurs NETTEC au 31/12/2024 :

SOCIETE NETTEC

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I. –1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. – 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	46						343					
Montant total des factures concernées HT	9 646 €	20 419 €	4 454 €	-140 €	0 €	24 732	627 554 €	91 483 €	481 238 €	426 448 €	366 114 €	1 365 284
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,34%	0,71%	0,16%	0,00%	0,00%	2,87%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							4,41%	0,64%	3,38%	3,00%	2,57%	9,59%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues						-						-
Montant total des factures exclues						-						-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels ☐ Délais légaux : 45 jours fin de mois						☐ Délais contractuels ☐ Délais légaux : 45 jours fin de mois					

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'existe pas de participations attribuées aux salariés dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société n'a pas engagé de dépenses à ce titre.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons que des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce sont indiquées dans le rapport spécial du Président ont continué.

APPROBATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents qui vous sont fournis, sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous demandons également de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles de l'exercice, dont le montant global s'élève à la somme de 13 477 €.

MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants arrivent à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes 2024.

Nous proposons de nommer les Commissaires aux Comptes pour 6 années, jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030, soit :

Commissaire aux Comptes Titulaire :
Société AUDITIME SAS,
31 Rue de la Mare à Tissier
91280 SAINT PIERRE DU PERRAY

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société STEM SAS, sis 4, rue de la Viorme à Verrières Le Buisson, au capital social de 3 788 829 € détient la société NETTEC à 100 %.

Elle consolide à ce titre les comptes de la société NETTEC par la méthode globale.

Le Président de la SAS NETTEC,
STEM SAS Représentée par Bertrand DARTIAILH

Certifié Conforme

NETTEC
Société par Actions Simplifiées au Capital Social de 1.600.000 €.
2, rue Jean Lemoine – 94000 CRETEIL
R.C.S. CRETEIL 572 107 118

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUIN 2025

L'an Deux Mille vingt-cinq et le 23 Juin à 8 heures, à l'adresse sise ZAC des Godets – Les Petits Ruisseaux - 4, Rue de la Viorme - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON,

- La **Société STEM**
 SAS à Directoire et Conseil de Surveillance
 Au capital de 3.788.829 €
 Siège social à VERRIERES LE BUISSON (91370)
 4, rue de la Viorme
 RCS d'EVRY n° 692 042 328

 Représentée par le Président du Directoire, Monsieur Bertrand DARTIAILH

agissant en qualité d'Associé unique de la Société, a pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus à la Présidence,
- Affectation des résultats
- Approbation des conventions
- Mandat des Commissaires aux comptes
- Pouvoirs.

Le Commissaire aux comptes est excusé.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024, lesquels font apparaître un bénéfice de 199 977 €.

L'Associé Unique, approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 13 477 €.

L'Associé Unique donne en conséquence quitus à la présidence pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 199 977 € de la manière suivante :

- Distribution de dividende pour 198 400 € soit 31 € par action par prélèvement sur le bénéfice de l'exercice
- Dotation au report à nouveau : 1 577 €

Après cette opération le report à nouveau s'établit à 1 621 352 €uros

- La réserve légale s'élève à 160 000 €
- Autres réserves s'élèvent à 768 157 €

L'Associé Unique approuve cette distribution et la date de mise en paiement est fixée au 18 Juillet 2025.

Conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, Le représentant des associés prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

DESIGNATION	2021	2022	2023
Dividendes versés	384 000 €	400 000 €	368 000 €
Dividendes/action	60,00 € (*)	62,50 € (*)	57,50 € (*)
Avoir fiscal	Eligible à la réfaction de 40 %	Eligible à la réfaction de 40 %	Eligible à la réfaction de 40 %
Total/action	**60,00 €**	**62,50 €**	**57,50 €**
Montant total éligible à l'abattement	NEANT	NEANT	Néant

(*) : Dividende intégralement éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts (sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts pour les dividendes perçus à compter du 1er janvier 2008).

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique approuve les conventions décrites dans le rapport spécial de la Présidence.

QUATRIEME DECISION

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants arrivent à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes 2024.

Nous proposons de nommer les Commissaires aux comptes pour 6 années, jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030, soit :

Commissaire aux Comptes Titulaire :
Société AUDITIME SAS
31 Rue de la Mare à Tissier
91280 SAINT PIERRE DU PERRAY

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie de la présente, afin d'effectuer les formalités nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 8 Heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.

Pour l'Associé Unique,
STEM SAS
Monsieur Bertrand DARTIAILH

